



## **Rectificatif du procès-verbal de l'Assemblée générale des actionnaires du 2 juillet 2008**

*Berlin, France, le 19 décembre 2008* – A la suite d'une erreur matérielle, le procès-verbal de l'Assemblée générale des actionnaires du 2 juillet 2008 a été modifié. La 7<sup>ème</sup> résolution, qui avait été déclarée adoptée, est rejetée. Le procès-verbal rectifié peut être consulté sur le site [www.soitec.fr](http://www.soitec.fr).

**Pour toute information, merci de contacter:**

Soitec

Iain Murray

Directeur Financier

Tel: +33 4 76 92 75 14

Email: [investors@soitec.fr](mailto:investors@soitec.fr)

Soitec

Olivier Brice

Relations Investisseurs – Communication Financière

Tel: +33 4 76 92 93 80

Email: [olivier.brice@soitec.fr](mailto:olivier.brice@soitec.fr)